



Texte CA Académique
9/11/17
Orléans

Etat des lieux

La situation sociale de l'automne est marquée à la fois par des mobilisations contre les ordonnances de la loi travail 2, des mobilisations catégorielles (routier-es, forain-es), le succès des manifestations unitaires des retraité-es le 28 septembre, une unité inédite des fédérations de fonctionnaires, et un gouvernement et une présidence qui continuent d'organiser les reculs sociaux sans états d'âme, ignorant toutes les revendications fortes du mouvement social.

Plusieurs sorties présidentielles ont bien montré, s'il en était besoin, tout le mépris de classe qui préside aux plus hauts sommets de l'état.

Les quelques rares engagements de progrès social se délitent petit à petit : l'objectif 2025 de réduction à 50% de la part du nucléaire dans la production d'électricité est abandonné, la PMA pour toutes est renvoyée aux calendes grecques. Les déclarations du ministre de l'éducation concernant l'éducation à l'égalité « il n'est pas nécessaire de faire un cours sur l'égalité filles-garçons » sont elles aussi le témoignage du conservatisme ambiant aux plus hauts sommets de l'Etat.

Le débat sur le budget est l'occasion de montrer quelles sont les priorités du gouvernement : des cadeaux fiscaux pour les plus riches, sous prétexte de « ruissellement » et de « premiers de cordées »...alors que l'affaire des « paradise papers » montre bien la fuite toujours plus importante des entreprises devant l'impôt. Courage, optimisons !

En janvier, ce sera de nouveau la hausse de la CSG, qui va également frapper de plein fouet les retraité-es. Le bouleversement que constitue la fiscalisation toujours plus importante de la sécurité sociale n'est pas encore bien perçu par l'ensemble des français-e. Un rideau de fumée est activé depuis longtemps, la communication ayant adopté un vocabulaire visant à rendre négative les cotisations sociales : « charges », « pouvoir d'achat » réduit au salaire net et préparant la voie à une privatisation toujours plus forte de la protection sociale.

Dans la fonction publique, la pilule libérale passe par plusieurs voies : le rétablissement du jour de carence, une différence de compensation entre fonctionnaires et salarié-es du privé pour la hausse de la CSG (sous couvert de la doxa libérale : le salaire est le seul salaire net...), et le report des mesures PPCR prévues en 2018. Ce report se fait alors que la parole de l'Etat était engagée, et que ce report n'était pas dans le programme du candidat Macron.

Dans ce contexte, la mobilisation unitaire du 10/10 a été une réussite en terme de nombre de grévistes et d'ampleur des manifestations.

Dans l'éducation, la rentrée a été marquée par les suppressions brutales de 23000 contrats aidés dans l'éducation nationale, 600 dans notre académie. Le SNES avec la FSU a soutenu les mobilisations, réclamant des contrats pérennes, dénonçant la brutalité de la mesure, et a déposé un avis au CHSCTA demandant un état des lieux au rectorat. Ce gouvernement renoue par ailleurs avec les suppressions de postes dont le second degré en particulier ne sera pas épargné dès la rentrée 2018 alors que la hausse des effectifs se poursuit en particulier dans les lycées.

Elle est aussi marquée par les annonces concernant le plan étudiant et de l'objectif de réformer le baccalauréat.

Plan étudiant

Surfant sur la vague de mécontentements d'APB et de ses recalé-es (comme si la hausse des effectifs n'était pas prévisible depuis le baby-boom des années 2000), le ministère de l'enseignement supérieur a organisé une consultation aussi vaste qu'insatisfaisante, et présenté les nouvelles modalités d'accès à l'université fin octobre. Les élèves feront 10 vœux maximum, non ordonnés, auxquels les conseils de classe devront accoler un avis en fonction des attendus définis par chaque université, attendus qui sont clairement le moyen d'organiser la sélection puisque les universités classeront elles-mêmes les candidat-es. Le danger d'une université à plusieurs vitesses s'aggrave, même si des quotas en fonction de critères géographiques et sociaux sont prévus. Quant au dispositif SAS, les faibles moyens qui lui sont alloués vont encore aggraver la concurrence entre universités selon les moyens dont elles disposent.

Dans les lycées, cela induit de gérer cela dans la précipitation et l'incertitude, puisque il faut trouver un deuxième professeur principal dès maintenant, organiser des semaines de l'orientation avant les conseils de classe du premier trimestre, et qu'il faudra mettre les avis dès le deuxième trimestre. Les avis rendus par les conseils de classe qui deviennent déterminants sont aussi signes de bouleversements et de tensions possibles entre les parents et les personnels.

Les enseignant-es sont mis à contribution dans ce dispositif au point que les Universités sont en train de concevoir des MOOC pour les aider à connaître les contenus de formations, les débouchés...A aucun moment des discussions sur l'affectation post-bac n'ont été mentionnées les psychologues de l'éducation nationale qui pour le SNES, doivent être au centre de tout dispositif d'orientation, ce sont eux les professionnels !

Réforme du baccalauréat

Dans la droite ligne de la réforme de l'accès à l'université, le ministre vient de nommer Pierre Mathiot, universitaire Lillois, à la tête d'une missions sur la réforme du bac, selon un calendrier lui aussi serré : bac nouvelle formule en 2021, qui entraîne des répercussions sur la classe de seconde dès 2018. L'objectif est celui fixé par Macron : 4 épreuves terminales, et le reste en CCF, avec des pistes envisagées comme la refonte des filières et des suppressions de séries. Les craintes d'un lycée à la carte sont très nourries, avec des déséquilibres entre lycées mais aussi entre élèves dont les parents n'ont pas la connaissance des attendus. Le dossier de presse du plan étudiant précise que « les nouveaux étudiants accèderont à une licence transformée, personnalisée et modulable ». C'est dans cet esprit que la réforme du baccalauréat sera travaillé.

PSY EN

Le SNES Orléans-Tours interviendra au CTA afin que cesse l'omerta autour du nouveau corps des psychologues de l'éducation nationale. En effet, la plupart des chefs d'établissements et des collègues n'ont pas été informés de la création de ce nouveau statut, certains chefs refusant d'entériner le changement d'appellation. Par ailleurs, l'injustice flagrante entre les indemnités de fonction des PSY EDA (2044 euros) et celle des PSY EDO (767, 10 euros) doit cesser ! De même, les annonces faites autour des indemnités de charges administratives des DCIO doivent être maintenues.

Collège

Devoirs faits :

La question des devoirs à la maison est une question complexe qui ne doit pas se résumer à un simple dispositif tel qu'il est mis en place par le gouvernement. L'attente des familles est réelle face aux devoirs, mais elle doit être traitée de manière sérieuse. Par ailleurs, ce dispositif repose pour beaucoup sur les AED, cela exacerbe les tensions dans les vies scolaires qui devaient déjà pallier aux suppression de contrats aidés.

DNB 2018

La session 2018 subit encore une modification mais à la marge seulement. Un rééquilibrage du barème entre le bilan du socle et les épreuves terminales est mis en place mais la différenciation de barème à ces épreuves entre disciplines instaure de fait une hiérarchie entre disciplines. Par ailleurs, la question de l'évaluation au collège reste un sujet sensible, qui mériterait des réponses autres que celles apportées actuellement .

Actions

Le SNES-FSU appelle à participer aux manifestations du 16 Novembre contre la Loi Travail. Plus que jamais, il est nécessaire face au rouleau compresseur libéral de faire front commun, les reculs subis par les uns étant aussi ceux des autres.

Dans la fonction publique, le 10 octobre doit être prolongé, le gouvernement restant sourd aux revendications des fonctionnaires. La lutte doit se prolonger en accentuant encore le discours positif sur la fonction publique facteur d'égalité. L'ensemble des organisations syndicales ont boycotté le dernier conseil commun de la fonction publique. Il faut construire les prochaines mobilisations en préservant au maximum l'unité syndicale, développer l'outil revendicatif, et appeler rapidement à une prochaine journée de grève la plus unitaire possible.

Le plan étudiant et la réforme en préparation du baccalauréat et du lycée risquent de bouleverser le quotidien professionnel et saper ce qui fonde une partie de l'engagement des collègues : l'attachement au baccalauréat comme premier grade universitaire, et l'égalité entre les élèves et les établissements fondée sur des épreuves terminales. Le SNES fera une campagne auprès des collègues afin de construire et de renforcer avec eux un véritable projet alternatif et démocratique. Le SNES doit informer la profession des bouleversements qui s'annoncent, et plus que jamais se préparer à combattre une réforme du baccalauréat qui le mettrait en péril.

Le SNES doit se préparer à des actions d'importance unitaire à propos du système de retraites de la fonction publique et de la protection sociale.